

Plan de formation SPI Syndic

Tenue d'Assemblée Générale 3 heures
À distance



6 av Georges Pompidou
31130 BALMA
www.spi.immo

NOM DE L'AGENCE :

Dates de la formation :

Nom du formateur :



INTITULÉ DE LA FORMATION :

Formation aux fonctions d'Administrateur de Biens en Syndic de copropriétés.

OBJECTIF À L'ISSUE DE NOS FORMATIONS :

Etre capable de tenir une assemblée générale sur SPI AG
Etre capable de réintégrer l'AG sur le logiciel source
Etre capable de diffuser le PV d'AG à partie de SPI Syndic.

PROFIL DU STAGIAIRE :

Responsable d'agence, comptable ou gestionnaire confirmés, ayant de bonnes connaissances de l'outil informatique, **maîtrisant** la comptabilité générale et le métier de syndic de copropriétés. L'ensemble de nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap sous réserve de nous en avoir informé au préalable

DURÉE : 3 HEURES

2 SESSIONS DE 1 HEURE 30 DE FORMATION À DISTANCE

Ces durées de formation constituent une **estimation** pour un profil type tel que décrit ci-dessus et jusqu'à 6 personnes par session, et s'entendent hors étude de cas particuliers qui pourrait être soumise par l'utilisateur au formateur, hors reprise de données et hors modules optionnels.

LES MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- La formation sur site est assurée par un formateur spécialisé dans le métier de gestion de l'immobilier sur un poste informatique, soit sur sa base test soit sur votre base préalablement installée
- L'aide en ligne : Chaque stagiaire peut-y accéder via son profil utilisateur par le logiciel en cliquant sur le pictogramme « ? » de la page d'accueil. L'aide en ligne permet d'avoir accès aux supports de formation : documentation en ligne, vidéos pédagogiques, foire aux questions qui regroupe les questions les plus récurrentes posées par les utilisateurs.
- La téléformation (par téléphone) est réalisée par le formateur avec connexion à distance sur le logiciel du client.

SESSION 1

LE CATALOGUE DES AG

SUR LE SERVEUR
SUR LE POSTE

LA FEUILLE DE PRÉSENCE

LA SAISIE DE LA FEUILLE
LES CORRECTIONS

LA SAISIE DES VOTES

LA MODIFICATION DE LA QUESTION (TYPE DE VOTE, CLÉ, ARTICLE)
LA SAISIE DES CANDIDATS (ELECTION DU BUREAU)
SONDAGE : SAISIE DES CHOIX
LA SAISIE DES VOTES
LA MODIFICATION DU RÉSULTAT DE LA RÉOLUTION
VALIDATION, DÉVERROUILLAGE D'UN VOTE

LA QUOTE PART DES TRAVAUX

LA SAISIE DES DEVIS
LE CALCUL DES QUOTE PARTS

SESSION 2

LA GÉNÉRATION DU PROCÈS-VERBAL

LA FUSION
LA CORRECTION ET L'IMPRESSION

LA CLÔTURE DE L'AG

LA FERMETURE
LE RETOUR (CÔTÉ SPI AG) - IMPORT DE L'AG DEPUIS SPI AG
LE RETOUR (CÔTÉ LOGICIEL SYNDIC)